

IDF HABITAT
59 Avenue Carnot

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

A l'attention de : Madame ALIZA TANNIERRE
Tél. : 01 49 83 61 00

**Coupon-Réponse à nous retourner sous 10 jours
à compter du : 08 août 2025**

Informations locataire :

Nom, Prénom : Madame BOUTOUMA CLAUDIA ELODIE
Numéro de Téléphone : 0767472908
Adresse Email : claudiaboutouma3012@gmail.com

Décision :

- ☒ J'accepte l'attribution
☐ Je refuse cette proposition

Références du logement proposé :

N°0250.01.02.0236 - T2
sis au 2 RUE DE LA PLAGE à CHAMPIGNY SUR MARNE

Le : 12/08/2025

Signature du locataire :



Signature du colocataire :





Idf HABITAT
59 Avenue Carnot
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
A l'attention de : Madame ALIZA TANNIERRE
Tél : 01 49 83 61 00

Informations locataire :

Nom, Prénom : Madame BOUTOUMA CLAUDIA ELODIE
Numéro de Téléphone : 0787473808
Adresse Email : claudiboutouma3012@gmail.com

Décision :

☒ Je accepte l'attribution
☐ Je refuse cette proposition

Références du logement proposé :

N°0350 01 03 0335 - 13
ap au 2 RUE DE LA PLAGE / CHAMPIGNY SUR MARNE

15/08/2025

Signature du locataire :

Signature du colocataire :

Champigny-sur-Marne, le 8 août 2025

Affaire suivie par : ALIZA TANNIERRE
Service de la Gestion Locative
Tél : 01 49 83 61 00
E-mail : contact@idfhabitat.fr

MADAME BOUTOUMA CLAUDIA ELODIE
16 AVENUE DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

N/Réf : JJG/ GS/08/2025

Objet : Attribution de logement

Référence à rappeler impérativement dans toute correspondance :

LOGT N°0250.01.02.0236 - T2
sis au 2 RUE DE LA PLAGE à CHAMPIGNY SUR MARNE

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Commission d'Attribution de notre société a retenu votre candidature pour le logement suivant :

N° 0250.01.02.0236 - T2 sis au 2 RUE DE LA PLAGE à CHAMPIGNY SUR MARNE, pour un loyer d'un montant de 517,84 € et des charges d'un montant de 108,40 €, soit un total mensuel de 626,24 €.

Nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer votre acceptation en complétant le document ci-joint, et en nous le retournant impérativement dans un délai de 10 jours.

L'absence de réponse dans ce délai sera considérée comme un refus de notre offre de logement.

Le contrat de location et les éventuelles garanties dont vous pourriez bénéficier, devront impérativement être signés à l'agence du 59 Avenue Carnot à Champigny Sur Marne, avant votre entrée dans les lieux.

Vous devrez vous munir obligatoirement d'une attestation d'assurance comportant les garanties des risques dégâts des eaux, incendie, vol.

Nous nous réjouissons de cette attribution et nous vous souhaitons la bienvenue dans votre nouveau logement qui, nous l'espérons vous donnera satisfaction.

IDF HABITAT œuvre, depuis sa création, pour une véritable politique sociale du logement afin que le droit au logement soit respecté. Le logement fait partie de la dignité humaine, d'un droit élémentaire nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. Les moyens financiers dont disposent les organismes d'HLM restent néanmoins limités et ne permettent pas de toujours satisfaire les demandes légitimes des locataires. C'est pourquoi, IDF HABITAT poursuivra son action aux côtés des locataires et de leurs organisations afin d'obtenir des moyens supplémentaires de l'Etat pour construire plus de logements sociaux et mieux entretenir le patrimoine HLM sans répercussion sur les quittances des locataires.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués.


Florence THEROND
Directrice de la Gestion Locative et Proximité

P.J. Modalités pratiques



MODALITES PRATIQUES

Le jour de la signature de votre contrat de location, vous devrez **impérativement** :

Nous régler le dépôt de garantie.

A cet effet, nous vous proposons deux possibilités de paiement :

- soit par Carte Bleue,
- soit par chèque certifié par votre banque,

d'un montant se décomposant comme suit :

■ Montant du dépôt de garantie logement (hors annexe) :	517,84 €
■ Montant de la plaque boîte aux lettres :	5,34 €
■ Dépôt de garantie garage ou parking :	0,00 €
■ Boîtier de télécommande ou carte :	0,00 €

TOTAL :

523,18 €

Nous remettre:

- **une attestation d'assurance** comportant les garanties des risques dégâts des eaux, incendie, vol, etc... (document devant nous être remis obligatoirement).
- **un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale** (RIB/RIP)